



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET de l'OISE

Direction des relations avec les collectivités locales  
Bureau des affaires juridiques et de l'urbanisme

## AVIS AU PUBLIC

Amélioration de la desserte routière de l'aéroport de Beauvais-Tillé - RD 203  
Commune de Tillé

Conseil Général de l'Oise

Enquête parcellaire

Le public est informé que par arrêté préfectoral du 30 mai 2012 est prescrite, sur le territoire de la commune de Tillé, du vendredi 22 juin au samedi 7 juillet 2012 inclus, une enquête parcellaire relative au projet d'acquisition des terrains nécessaires à la réalisation des travaux d'amélioration de la desserte routière de l'aéroport de Beauvais-Tillé - RD 203.

La maîtrise d'ouvrage de l'opération est assurée par le Conseil général de l'Oise.

M. Georges VANQUELEF est désigné en qualité de commissaire-enquêteur et siègera à la mairie de Tillé aux dates suivantes :

- le vendredi 22 juin 2012 de 16 H à 18 H
- le samedi 30 juin 2012 de 9 H 30 à 11 H 30
- le samedi 7 juillet 2012 de 9 H 30 à 11 H 30.

Les pièces du dossier seront déposées à la mairie de Tillé et mises à la disposition du public afin que toute personne intéressée puisse en prendre connaissance pendant 16 jours consécutifs, du vendredi 22 juin au samedi 7 juillet 2012 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat de la mairie.

Les observations éventuelles pourront être consignées sur le registre d'enquête ouvert à cet effet ou être adressées, par écrit, au commissaire enquêteur à la mairie pour être annexées au registre.

A l'issue de l'enquête, les copies du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la mairie de Tillé, ainsi qu'à la préfecture de l'Oise - direction des relations avec les collectivités locales - bureau des affaires juridiques et de l'urbanisme - pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Pour le Préfet  
et par délégation,  
le Directeur par intérim

Sandrine GIRAULT